

ART 414

Titre(s) : ART 414 : Règlement sur l'artillerie sol-air au combat / MINISTERE DE LA DEFENSE. Etat-major

Auteur(s) : MINISTERE DE LA DEFENSE. Etat-major

Editeur, producteur : Paris : CREDAT, 1989

Description matérielle : 89 p. ; 30 cm

Collection : ART 414

Résumé ou extrait : Diffusion restreinte. Périmé. Voir édition 2003, en pdf uniquement.

Sujet(s) : réglementation technique
texte réglementaire